



REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Les modalités d'évaluation des trois blocs de compétences sont détaillées en annexe II du présent arrêté</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES et INDICATEURS D'ÉVALUATION
BC 1 - CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION (*)			
A.1.1. Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation	C.1.1.1. Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation	La situation d'évaluation certificative du bloc commun 1 (BC 1) est réalisée au moyen d'un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.	Le candidat identifie les caractéristiques principales du territoire de sa structure, qui peuvent avoir un impact sur les activités de sa structure et son développement. - Il en présente au minimum trois parmi les suivantes : les acteurs du champ du sport et/ou de l'animation, les collectivités territoriales ou acteurs publics ayant un rôle dans le champ du sport ou de l'animation, la population, les caractéristiques de l'environnement direct de la structure (urbain, semi urbain, périphérique, rural...), les espaces naturels et lieux de pratiques, les caractéristiques économiques et sociales du territoire (activités économiques, emploi, chômage, difficultés sociales éventuelles), les modalités de déplacement (transports en commun, véhicule personnel, réseau de covoiturage).

	<p>C.1.1.2. Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il illustre leur impact potentiel sur sa structure en donnant des exemples. Le candidat présente les caractéristiques des publics visés par la structure. - Pour chaque type de public visé par le projet, il détaille les principales caractéristiques identifiées. - Il en déduit des besoins vis-à-vis du projet de la structure. - Il porte une attention particulière aux caractéristiques spécifiques des publics dans son analyse de besoins notamment les publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap
<p>A.1.2. Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics</p>	<p>C.1.2.1. Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le candidat propose différents moyens de recueillir les demandes des publics accueillis ou celles des acteurs du territoire. - Il caractérise les différents moyens de recueil possibles parmi notamment les suivants : échanges informels, entretiens, questionnaire, analyse documentaire... - Il sélectionne au moins un moyen de recueil de la demande, et explicite les raisons de son choix, en précisant ce qu'il propose pour repérer les demandes associées à une situation de handicap éventuelle. - Il présente les résultats de son recueil de la demande des publics ou des acteurs du territoire
	<p>C.1.2.2. Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le candidat élabore une proposition de projet, à partir des pistes qu'il a identifiées. - Il indique à quel public ce projet s'adresse, à quels besoins ou à quelle demande il répond,

	<p>ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il indique comment ce projet s'inscrit dans l'offre d'animation existante. - Il précise les ressources humaines, matérielles et financières, que sa structure peut mobiliser pour mettre en œuvre ce projet.
<p>A.1.3. Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation</p>	<p>C.1.1.3. Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus</p>	<p>Le candidat mobilise les moyens nécessaires à la conduite du projet qu'il anime</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il identifie les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à leur réalisation. - Il planifie leur mise en œuvre dans le temps. - Il décline pour chaque activité les résultats attendus. - Il présente au moins deux manières de prendre en compte la dimension écologique du projet notamment parmi la liste suivante, : la démarche éco-citoyenne proposée, les conséquences sur l'environnement, la mise en place d'un tri sélectif, la prise en compte du recyclage, la perspective de réemploi, l'initiative en faveur de la protection du site où se déroulent les activités, la préservation de la biodiversité, la mobilité, les énergies renouvelables, ...
	<p>C.1.3.2. Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet</p>	<p>Le candidat s'assure du bon déroulement des activités planifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il vérifie que les activités prévues sont réalisées, - Il s'informe auprès des membres de l'équipe du déroulement des activités, - Il ajuste les actions à réaliser en fonction des résultats attendus, - Il tient compte des situations éventuelles de

		<p>handicap détectées au sein de l'équipe et des aménagements nécessaires,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il propose aux membres de l'équipe mobilisés des ajustements susceptibles de favoriser la bonne conduite des activités
	<p>C.1.3.3. Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre</p>	<p>Le candidat met en œuvre les démarches administratives en vigueur dans le cadre de son projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il identifie les démarches administratives à réaliser pour permettre la tenue des animations ou activités sportives - Il collecte ou retranscrit les informations nécessaires aux démarches administratives de son périmètre - Il utilise les outils numériques nécessaires aux démarches administratives
<p>A.1.4. Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis</p>	<p>C.1.4.1. Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts</p>	<p>Le candidat réalise le bilan du projet dont il a eu la responsabilité et identifie les perspectives.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il mobilise les justificatifs des projets conduits et leurs résultats - Il décrit les résultats obtenus en référence aux objectifs initiaux - Il illustre les effets du projet, a minima pour deux champs parmi les suivants : social, culturel, sportif, éducatif, économique ou environnemental - Il formule des propositions d'amélioration pour les prochains projets.
	<p>C.1.4.2. Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui</p>	<p>Le candidat rend compte des résultats du projet à son responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il détaille deux facteurs qui ont contribué

	ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités		positivement au projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il identifie deux facteurs qui ont fait ou aurait pu faire défaut dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il formule des propositions d'évolution des activités mises en œuvres
--	---	--	--

(*) « Au niveau 4, le professionnel conçoit, propose et met en œuvre des actions et participe à la conception de projets qui s'inscrivent dans l'organisation de travail de sa structure, dans la résolution de problèmes précis et la réponse aux aléas quotidiens. Il ne peut s'agir à ce niveau de solutions à des problèmes nouveaux et/ou qui impacteraient la stratégie de l'ensemble de la structure, de conception de dispositifs nouveaux ou de stratégies à l'échelle de la structure. La conception telle qu'entendue ici pour le niveau 4 est donc bien distincte de celle associée par l'arrêté du 8 janvier 2019 aux niveaux 5 et suivants. Ces dispositions interprétatives ne s'appliquent pas aux certificateurs dépourvus de certification de niveau 4 qui se réservent le droit de ne pas établir de correspondances – au sens de l'article L6113-7 du code du travail - avec les certifications de niveau 4. »

BC 2 : VALORISER LES ACTIVITES ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

A.2.1. Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation	C.2.1.1. Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage	La situation d'évaluation certificative du bloc compétences commun 2 (BC 2) est réalisée au moyen d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. Ce ou ces supports comprennent notamment les outils	Le candidat informe les publics visés et, le cas échéant, leur entourage du programme des activités de la structure. - Il prend l'initiative d'échanges avec les publics visés - Il facilite l'expression des intérêts de la ou des personnes. - Il conseille son interlocuteur sur les différentes activités pouvant répondre à ses intérêts. - Il met en valeur ces activités en détaillant ces propositions.
---	--	--	--

		de communication utilisés.	- Il valorise la structure en communiquant sur les points forts de la structure, ses valeurs et son programme d'activités
	C.2.1.2. Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous		<p>Le candidat communique avec les publics visés de manière adaptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il formule un message à communiquer à un public choisi, en tenant compte de ses caractéristiques. Il explicite son choix. - Il porte une attention particulière aux besoins des personnes en situation(s) de handicap éventuelles, dans son choix de communication. - Il détaille les modalités de sa communication qu'il adapte en fonction du message, des publics visés, et des résultats attendus. - Il tient compte des risques liés à l'utilisation des outils numériques
A.2.2. Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation	C.2.2.1. Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation		<p>Le candidat assure la promotion d'une de ses animations auprès d'un public visé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il choisit un moyen de communication pour présenter une animation parmi celles dont il a la responsabilité, - Il explicite les raisons de son choix de moyen de communication. - Il précise l'outil ou le support retenu selon les ressources mobilisables au sein de la structure. - Il en argumente l'intérêt par rapport au public visé.
	C.2.2.2. Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé		<p>Le candidat présente un support de promotion de son animation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il prend en compte le public visé dans son message

	et aux particularités des publics		<ul style="list-style-type: none"> - Il invite au travers du message à participer à l'animation - Il utilise un message adapté à l'outil de communication choisi
BC 3 – CONCEVOIR, CONDUIRE, EN SECURITE ET EVALUER DES SEANCES ET DES CYCLES DE SEANCES, D'EVEIL, DE DECOUVERTE ET D'APPRENTISSAGE(*) DE LA SAVATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE			
A.3.1. Conception de séances et de cycles de séances d'éveil, de découverte et d'apprentissage de la savate et disciplines associées	C.3.1.1. Définir les finalités d'un cycle de séances de la savate et disciplines associées, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés notamment les publics en situation de handicap	<p>La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 (BC 3) est réalisée au moyen de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La production d'un document comprenant un cycle d'éveil ou de découverte et un cycle d'apprentissage portant sur les activités de la savate. 2) Une mise en situation professionnelle de conduite de tout ou partie d'une séance portant sur les activités de la savate, suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat présente l'environnement et la dynamique éducative des deux cycles de séances qu'il a conçu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il précise en quoi chacun des cycles de séances s'inscrit dans le projet, l'organisation de travail et/ou l'environnement de la structure - Il présente à minima une finalité pour chaque cycle de séances - Il précise les différents types d'apprentissage recherchés dans le cadre des cycles de séances en lien avec ses finalités - Il explicite, en donnant des exemples précis, en quoi la finalité de chaque cycle de séances et les apprentissages recherchés sont cohérents avec les caractéristiques des pratiquants visés.
	C.3.1.2. Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement des séances de la savate et disciplines associées, en vue de répondre aux finalités du cycle de séances et de respecter une progression cohérente entre les séances, en tenant compte des		<p>Le candidat présente sa démarche de conception de séances sur un cycle d'éveil ou de découverte et un cycle d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il présente les objectifs spécifiques, ainsi que les méthodes et outils associés pour au moins six séances dans chaque cycle - Il démontre que les objectifs, le contenu, les méthodes, les outils

	<p>caractéristiques des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.</p>		<p>et le déroulement de chaque cycle de séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tiennent compte des fondamentaux et spécificités techniques des activités de la savate utilisées dans le cadre des séances - permettent d'atteindre les finalités du cycle de séances <p>- Il précise et argumente la progression pédagogique envisagée au sein de chaque séance et au cours de chaque cycle</p> <p>- Il démontre de quelle manière il tient compte des motivations, du niveau de pratique et des capacités des pratiquants notamment les personnes en situation de handicap</p>
	<p>C.3.1.3. Effectuer une veille concernant les pratiques des activités de la savate et disciplines associées, en s'informant en vue de respecter le cadre réglementaire de la pratique</p>		<p>Le candidat présente les actions qu'il met en place pour effectuer une veille concernant les pratiques en lien avec les activités de la savate en actualisant ses connaissances via des sources fiables et diversifiées.</p>
	<p>C.3.1.4. Définir les conditions de réalisation d'une séance de la savate et disciplines associées, en tenant compte des caractéristiques des pratiquants et du lieu de pratique, en vue d'assurer la sécurité des pratiquants, des tiers et le respect de la réglementation en vigueur</p>		<p>Le candidat présente la démarche conduite pour assurer la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il démontre que le lieu de pratique est en adéquation avec l'activité et le niveau des pratiquants - Il réalise les vérifications de sécurité concernant le lieu, ainsi que des équipements et du matériel nécessaire à la séance - Il précise la manière dont il a tenu compte des risques liés à

			<p>l'activité et au lieu de pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il précise les ajustements à réaliser, le cas échéant, à l'approche de la séance
<p>A.3.2. Conduite de séances d'éveil, de découverte et d'apprentissage de la savate et disciplines associées</p>	<p>C.3.2.1. Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance de la savate et disciplines associées, en tenant compte de son contenu de son déroulement pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement du matériel au moment prévu</p>		<p>Le candidat présente la démarche conduite pour s'assurer du bon déroulement de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il précise les ressources humaines et matérielles nécessaires et mobilisables par la structure pour conduire la séance - Il explicite comment il s'est assuré de la disponibilité des ressources humaines, des équipements et des conditions d'utilisation du matériel nécessaire compte tenu des caractéristiques de l'activité et des profils des pratiquants
	<p>C.3.2.2. Accueillir les pratiquants à une séance de la savate et disciplines associées, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap</p>		<p>Le candidat démontre comment il met en œuvre le temps dédié à l'accueil des pratiquants en début de séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il explicite les leviers utilisés pour instaurer une relation et un climat de confiance avec les pratiquants en vue de leur implication dans l'activité - Il présente les objectifs généraux et le déroulement de la séance - Il explicite les consignes permettant d'assurer la sécurité des pratiquants et celle des tiers, le respect des sites et espaces de pratique et la réglementation en vigueur - Il s'assure de la bonne compréhension des règles à respecter par les pratiquants et du bon déroulement de la

			<p>séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il repère et prend en compte les difficultés des pratiquants, notamment celles rencontrées par les publics en situation de handicap
	<p>C.3.2.3. Animer une séance de la savate et disciplines associées, en sécurité et en s'appuyant sur les modalités pédagogiques et les techniques d'animation prévues, et en prenant en compte les réactions et les réalisations des pratiquants accueillis, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser la participation, l'implication et la collaboration des pratiquants</p>		<p>Le candidat démontre comment il interagit avec les pratiquants au cours de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il met en œuvre la séance au regard de ce qu'il avait prévu dans la conception - Il observe et écoute les pratiquants tout au long de la séance et prend en compte les besoins éventuellement repérés - Il valorise les réalisations des pratiquants, afin d'entretenir leur motivation - Il prévient et traite les situations éventuelles de tensions ou de conflits - Il propose aux participants un temps de retours/réactions sur la séance - Il vérifie que la séance mise en place répond aux objectifs énoncés
	<p>C.3.2.4. Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de la savate et disciplines associées, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés favorisant la progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène</p>		<p>Le candidat accompagne la progression pédagogique en sécurité tout au long de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il observe les pratiquants pour identifier des freins ou difficultés éventuellement rencontrés - Il veille à la sécurité et au bien-être des pratiquants - Il repère les besoins d'accompagnement individuels - Il accompagne les pratiquants en s'appuyant sur les

			<p>techniques spécifiques à l'activité : conseils, démonstrations, corrections de gestes techniques, ...</p> <p>- Il intervient en cas de risque identifié ou de situation d'accident</p>
<p>A.3. 3. Evaluation de séances et de cycles de séances d'éveil, de découverte et d'apprentissage de la savate et disciplines associées</p>	<p>C.3.3.1. Analyser une séance de la savate et disciplines associées,, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, et sur des outils d'évaluation, en vue de proposer des améliorations et d'optimiser la progression des pratiquants</p>		<p>Le candidat fait un bilan d'une séance</p> <p>- Il analyse son action au regard de la conception et de l'animation de la séance</p> <p>- Il explicite comment il utilise des outils d'évaluation afin de mettre en évidence les points de progrès et les points forts de son action</p> <p>- Il précise s'il a observé une progression de la part des pratiquants au cours de la séance et donne deux exemples pour illustrer ses propos</p> <p>- Il identifie et argumente un ou plusieurs écarts éventuellement constatés, entre le prévisionnel et le réalisé</p> <p>- Il identifie et argumente les améliorations à apporter à la séance</p>
	<p>C.3.3.2. Evaluer un cycle de séances de la savate et disciplines associées, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques</p>		<p>Le candidat réalise le bilan des deux cycles de séances au regard des objectifs et finalités définis et des résultats obtenus</p> <p>- Il précise en quoi le cycle de séances a servi le projet de la structure</p> <p>- Il illustre au moins un type d'apprentissage observé à l'issue de chacun des cycles de séances en lien avec ses finalités et ses objectifs</p> <p>- Il explicite de quelle manière il a tenu compte des besoins des pratiquants accueillis tout au long du cycle de séances</p>

			- Il identifie et argumente les améliorations à apporter au cycle de séances
<p>(*) Au niveau 4, le professionnel conçoit et met en œuvre des activités d'apprentissage qui peuvent permettre aux pratiquants de progresser dans sa discipline sportive, de se préparer et de prendre part, le cas échéant, aux premiers niveaux compétitions, telles que définis par la Fédération concernée. Ces activités telles qu'entendues ici pour le niveau 4 sont donc bien distinctes de celles associées au niveau 5, pour le DEJEPS mention « perfectionnement sportif »</p>			